

contribuer à ce que chaque femme et chaque homme
soient créateurs de leur avenir et participent
à inventer les territoires vivants de demain

développer

idées

agir

rural

L'expertise des usages
pour définir
un projet culturel de
territoire

participer

projets

territoire

avenir

Rappel de la mission

Le contexte

Et Problème de départ à résoudre :

En 2008, la Communauté de Communes Causses et Vallon de Marcillac bénéficie d'un accompagnement ADEFPAT pour l'élaboration d'un projet culturel de territoire. En 2009, l'association Vallon de Culture est créée pour assurer la mise en œuvre de ce projet et notamment :

- Organiser le fonctionnement en réseau des acteurs concernés,
- Favoriser une diffusion culturelle exigeante,
- Créer des occasions de rencontres et d'échanges.

En 2012, le périmètre intercommunal s'étend aux 6 communes du SIVM de Conques, la Communauté de Communes Conques-Marcillac est créée, regroupant 16 communes avec une population de près de 12500 habitants. Les élus de la Communauté de Communes souhaitent aujourd'hui redéfinir le projet culturel à l'échelle du nouveau territoire avec les enjeux suivants :

- renforcer l'attractivité du territoire et mener une politique culturelle qui se démarque vis-à-vis des territoires voisins,
- renforcer l'égalité des chances et d'accès,
- améliorer la qualité de vie des habitants,
- permettre aux acteurs culturels de mutualiser les moyens, d'être renforcés dans leurs actions (pallier à l'essoufflement du bénévolat...).

Afin de définir un nouveau projet culturel de territoire s'appuyant sur deux approches complémentaires (Vallon : acteurs culturels nombreux à professionnaliser ; Conques : programmation culturelle plus «prestigieuse»), il a été envisagé de constituer un groupe projet multi-acteurs et d'engager une démarche de formation-développement. Cependant, la constitution de ce groupe n'a pas pu aboutir. Qui choisir ? Quelle représentativité des acteurs culturels ? : les limites de la méthode formation développement sont ainsi apparues.

Un projet :

Définir le projet culturel de la Communauté de Communes Causses et Vallon de Marcillac en partant des usages.

Des objectifs :

- 1- Co-construire le futur projet culturel du territoire
- 2- Interroger et proposer une nouvelle façon de gérer la politique culturelle au sein de la nouvelle communauté de communes.

Le Public :

Les acteurs culturels, les habitants (usagers ou non usagers de l'offre culturelle), les usagers de l'offre culturelle, les acteurs publics.

Une méthode :

La démarche proposée est inspirée des Territoires en Résidences de la 27^{ème} Région qui consiste à s'immerger, co-concevoir, prototyper, tester ensemble. Elle sera bien sûr adaptée à la dimension d'une communauté de communes et dans la perspective d'un enrichissement des pratiques d'émergence de groupes projets sur les territoires, de formation-développement et d'élaboration de projets de territoires « efficaces » car appropriés aux usages.

Les étapes de la démarche

1- Immersion sur le territoire d'une équipe pluridisciplinaire (designer, sociologue, agents de développement) pour rencontrer des acteurs variés.

Objet :

- Analyse de la situation : recueillir les expériences d'usages actuelles ou les causes de non adhésion à l'offre culturelle, faire un état des lieux des freins et leviers, identifier des zones d'amélioration
- Imaginer l'avenir : première modélisation des idées et pistes d'actions
- Instaurer rapidement des allers retours entre analyse et propositions d'idées

Dates : 29 et 30 juillet 2016 ; 8,9 et 10 octobre 2016

Nombre de personnes mobilisées :

- Une soixantaine d'usagers de l'offre culturelle et habitants (usagers ou non de l'offre culturelle)
- Une vingtaine d'acteurs culturels

2- Atelier créatif

Objet :

- Mise en débat et enrichissement des visions issues de l'immersion, définition d'expérimentations à mettre en place et préfiguration des groupes de travail.
- « avancer chemin faisant », utilisation du design pour avancer de façon progressive avec le principe du droit à l'erreur

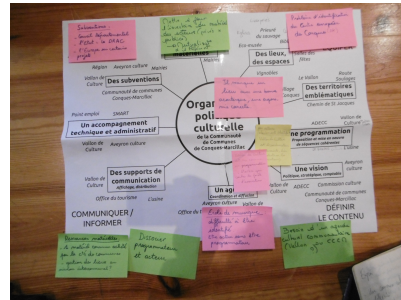
Date : 17 novembre 2016

Nombre de personnes mobilisées : 13 personnes (acteurs culturels et élus).

Synthèse générale de la démarche

Total de personnes mobilisées : Une centaine de personnes rencontrées.

Des verbatim : cf doc joints



Les pistes de solutions ou les actions envisagées :

Définition d'axes stratégiques :

Axe stratégique 1 : FAVORISER ET PROMOUVOIR UNE CULTURE HORS LES MURS ET DANS DES ENDROITS INSOLITES

Axe stratégique 2 : SIMPLIFIER LES DEMARCHES DE SUBVENTION

Axe stratégique 3 : DISTINGUER LA FONCTION FACILITATION ET ACCOMPAGNEMENT DES RÉSEAUX DE LA FONCTION PROGRAMMATION CULTURELLE

Axe stratégique 4 : INCITER ET IMPLIQUER VIA DES DISPOSITIFS GRAND PUBLIC

Axe stratégique 5 : STIMULER ET RÉINVENTER LES CULTURES POPULAIRES

Axe stratégique 6 : LIER CULTURE ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Axe stratégique 7 : S'APPUYER SUR LA « ROUTE SOULAGES » POUR VALORISER LA DIVERSITE CULTURELLE, CULINAIRE, PAYSAGERE DU TERRITOIRE

Proposition d'expérimentations :

Projet 1 : Bibliothèques dispatchées


Projet 2 : Festival hors les murs

Projet 3 : Equipements mutualisés : salle de pluriactivités culturelles et matériel technique

Projet 4 : Programmation participative d'un parcours culturel et touristique

Projet 5 : Un lieu regroupant plusieurs artisans d'art

Décisions officielles pour la suite : commission culture



Réalisation des expérimentations après un travail de redéfinition des rôles de Vallon de Culture et du Centre Européen de Conques. Nécessité d'une médiation entre ces deux associations.

Modalités pour la suite :

La Communauté de Communes Conques Marcillac pilotera et financera la mise en œuvre des expérimentations avec un appui technique de du cabinet DTA. L'ADEFPAT continuera à suivre la démarche. La formation-développement pourrait être éventuellement mobilisée pour la réalisation d'une des expérimentations (Regroupement d'artisans d'art).